

## AMÉNAGEMENT NATURE, LOGEMENT

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

*Direction générale de l'aménagement,  
du logement et de la nature*

*Direction de l'eau et de la biodiversité*

### **Arrêté du 10 novembre 2015 portant nomination au conseil d'administration de l'Établissement public du Parc national de la Vanoise**

NOR : DEVL1526315A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie en date du 10 novembre 2015, sont nommés membres du conseil d'administration de l'Établissement public du Parc national de la Vanoise :

#### *1° Au titre des représentants de l'État*

- a) Le sous-préfet d'Albertville, sur proposition du ministre de l'intérieur.
- b) Le commandant de la région Terre Sud-Est, sur proposition du ministre de la défense.
- c) Le commissaire à l'aménagement des Alpes, sur proposition du ministre chargé de l'aménagement du territoire.
- d) Le directeur académique des services de l'éducation nationale de la Savoie, sur proposition du ministre chargé de l'éducation nationale.
- e) Le directeur régional de l'aménagement, du logement et de la nature de Rhône-Alpes.
- f) Le directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations de la Savoie.
- g) Le directeur départemental des territoires de la Savoie.

#### *2° Au titre des représentants des collectivités territoriales*

- a) Le maire de la commune de Pralognan-la-Vanoise (Savoie) et le maire de la commune de Termignon (Savoie).
- b) Sur proposition des maires des communes de la Savoie dont le territoire est compris pour tout ou partie dans le cœur du parc ou qui ont adhéré à la charte du parc:
  - M. Marc Bauer, maire de Val-d'Isère, titulaire ; M. Paul Cusin-Rollet, maire de Sainte-Foy-Tarentaise, suppléant.
  - M. Laurent Tressalet, maire de Peisey-Nancroix, titulaire ; M. André Plaisance, maire de Saint-Martin-de-Belleville, suppléant.
  - M. Alain Emprin, maire de Villaroger, titulaire ; M. Thierry Monin, maire des Allues, suppléant.
  - M. Jean-René Benoit, maire de Planay, titulaire ; M. Philippe Mugnier, maire de Saint-Bon-Tarentaise, suppléant.
  - M. Jean-Christophe Vitale, maire de Tignes, titulaire ; M. René Ruffier-Lanche, maire de Champagny-en-Vanoise, suppléant.
  - M. Jacques Arnoux, maire de Lanslebourg-Mont-Cenis, titulaire ; M. Gabriel Blanc, maire de Bonneval-sur-Arc, suppléant.

M. Jean-Louis Bougon, maire de Sollières-Sardières, titulaire ; M. Jérémie Tracq, maire de Bessans, suppléant.

M. Paul Chevallier, maire de Lanslevillard, titulaire ; M. Alain Marnezy, maire d'Aussois, suppléant.

M. Gilles Margueron, maire de Villarodin-Bourget, titulaire ; M. Jérémie Tracq, maire de Bessans, suppléant.

M. Jean-Claude Raffin, maire de Modane, titulaire ; M. Alain Marnezy, maire d'Aussois, suppléant.

c) Représentants des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre de Savoie :

M. Pierre Huart, président de la communauté de communes Haute-Maurienne-Vanoise, titulaire ; M. Jean-Marc Buttard, maire d'Avrieux, conseiller de la communauté de communes Terra-Modana, suppléant.

M. Gaston Pascal-Mousselard, président de la communauté de communes Haute-Tarentaise, titulaire ; M. Jean-Luc Penna, maire de Séez et vice-président de la communauté de communes de Haute-Tarentaise, suppléant.

d) Le président du conseil régional de la région Rhône-Alpes.

e) Le président du conseil départemental de la Savoie.

f) Représentants du conseil départemental de la Savoie :

Mme Rozenn Hars, titulaire ; M. Christian Grange, suppléant ; Mme Cécile Uille-Grand, titulaire ; M. Vincent Rolland, suppléant.

### *3° Au titre des personnalités*

a) Le président du conseil scientifique de l'Établissement public du parc national.

b) Sur proposition du préfet de la Savoie :

M. Albert Tourt, personnalité compétente en matière d'agriculture.

M. Denis Plaze, personnalité compétente en matière de sports de nature.

M. Éric Charamel, personnalité compétente en matière d'activités professionnelles de sport et de loisir exercées dans le parc.

M. Hubert Tournier, représentant d'associations de protection de l'environnement.

M. Sébastien Vincendet, représentant des propriétaires fonciers dans le cœur du parc.

M. Claude Duc-Goninaz, représentant des chasseurs.

M. Jean-Luc Nardin, représentant des pêcheurs.

M. Yves Marchand, habitant du parc national.

c) Personnalités à compétence nationale :

M. Serge Muller, sur proposition du Conseil national de la protection de la nature.

M. Vincent Graffin, sur proposition du Conseil national de la protection de la nature.

M. Guy Chaumereuil, sur proposition de la ministre chargée de la protection de la nature.

Mme Perrine Pelen, sur proposition de la ministre chargée de la protection de la nature.

Mme Christine Bernard, représentante d'association de protection de la nature.

M. Christophe Roulier, représentant d'association de protection de la nature.

Le directeur de l'Office national des forêts de la Savoie, représentant de l'Office national des forêts.

### *4° Au titre des représentants du personnel de l'Établissement public du parc national*

M. Thierry Arzac, titulaire ; M. Franck Parchoux, suppléant.